

Arsenault, G. (2018). *L'économie sociale au Québec : une perspective politique.* Québec, QC : Presses de l'Université du Québec, 256 p.

André Joyal^a



Il y a plus de vingt ans, dans la foulée du Sommet socioéconomique d'octobre 1996, dont il est abondamment question dans cet ouvrage, Lysiane Gagnon, dans *La Presse*, signalait que les intellectuels québécois, à défaut de rédiger sur la souveraineté, écrivaient dorénavant sur l'économie sociale (ÉS). C'est Gabriel Arsenault, un intellectuel acadien, professeur de science politique à l'Université de Moncton qui, quelque vingt ans plus tard, offre ce rappel de l'expérimentée chroniqueuse dont le journal, ironie du sort, pour sa survie, s'est transformée en entreprise... d'économie sociale. Pourquoi l'économie sociale (ÉS) a-t-elle pris autant d'importance au Québec comme nulle part ailleurs? Pourquoi la conception de l'ÉS privilégiée au Québec se distingue-t-elle de ce qui s'observe ailleurs? Pour y répondre, dans une thèse de doctorat soutenue à l'University of Toronto dont ce livre tire son origine, l'auteur a

recours à la théorie de la responsabilité de pouvoir (*Power Resource Theory*). Le lecteur qui n'est pas familier avec cette approche peut se rassurer : il n'en a aucunement besoin pour profiter des multiples informations présentées ici sans aucun artifice universitaire susceptible d'alourdir la lecture. L'auteur, après avoir satisfait les exigences de son jury de thèse, a su bien tirer de ses travaux scolaires un ouvrage grand public de lecture agréable.

Mais, de quoi parle-t-on en se référant à l'ÉS? Un premier tableau de l'ouvrage (p.9) présente les principes de l'ÉS à partir d'un rapprochement entre les travaux du Groupe de travail sur l'économie sociale au Québec (1996) et la Loi sur l'économie sociale adoptée au Québec en 2013. Entre autres choses, on évoque l'autonomie de gestion par rapport à l'État, la gouvernance démocratique de la part des membres et l'aspiration à la viabilité économique. Était-ce vraiment nouveau à la fin des années 90? Sûrement pas. En mars 1983, avec l'appui de la corporation de développement communautaire *New Dawn* du Cap Breton, on a réuni à l'UQTR le gratin de ce que l'on qualifiait à l'époque de « milieu communautaire » venant de Rimouski, de Victoriaville, de l'Outaouais (Petite-Nation). Il y avait même un jeune leader de la communauté francophone de la Saskatchewan qui a soutenu que dans le ROC (*Rest of Canada*), on reconnaissait la longueur d'avance qu'avait le Québec en matière d'économie communautaire. À la fin des années 1980, le réputé quotidien français *Le Monde* est allé jusqu'à voir le Québec comme le paradis du communautaire. En 1984, accompagné d'un ex-prêtre ouvrier québécois, ayant fui le Chili de Pinochet, Nancy Naemtman, qui allait devenir responsable du Chantier de l'Économie sociale, a apporté un document à soumettre à la ministre Pauline Marois. La démarche en vue d'obtenir une subvention pour le projet économique Pointe-St-Charles (PEP) prenait appui sur les initiatives à caractère communautaire de quartiers défavorisés de Boston, New York et Chicago. On leur avait suggéré de puiser à même des exemples québécois de développement communautaire dont ils semblaient ignorer totalement l'existence. C'est ainsi que la CEDEC RESO de Pointe-St-Charles a pu être mise en place l'année suivante.

Gabriel Arsenault met en évidence deux grandes caractéristiques de l'ÉS à savoir son institutionnalisation à travers les politiques publiques et le caractère de centre-gauche de ces politiques comme complément aux interventions des secteurs privé et public dans la recherche de l'égalité. Pour y parvenir, il a recouru à une

^a Professeur associé, Université du Québec à Trois-Rivières et membre du Centre de recherche et de développement territorial (CRDT)

approche qualitative qui a consisté à interroger, en 2014, pas moins de 76 interlocuteurs parmi lesquels figurent Jean Charest à deux reprises, Paul Martin, Pauline Marois, Lucien Bouchard, Bernard Landry, Françoise David, Jean Coutu, l'incontournable Nancy Naemtan et plusieurs anciens ministres du Parti libéral du Québec et du Parti québécois. Comme études de cas, l'auteur, dans autant de chapitres différents, aborde les centres de la petite enfance, les organismes d'aide-domestique, le logement communautaire et l'insertion par l'emploi.

Le chapitre 2, *Les politiques transversales*, nous apparaît comme le plus intéressant. De quoi s'agit-il lorsque l'on se rapporte à de telles politiques? Le ministère de l'Éducation, par ses réformes abracadabrantes, nous a familiarisés aux compétences transversales (sic) qu'en est-il cette fois en relation avec l'ÉS? L'auteur, en distinguant cinq types de politiques transversales, éclaire ses lecteurs en les opposant aux politiques sectorielles des années 1970-80 et 1990. Les plus âgés d'entre nous se rappelleront que chaque ministère avait des politiques spécifiques pour subventionner soit les entreprises de recyclage, les radios et télé-communautaires, les entreprises d'aliments naturels, et autres organismes d'aide aux « femmes battues » (comme on disait à l'époque). Il suffisait alors d'un changement de ministre, et bien sûr, de gouvernement, pour que tous ses appuis se voient compromis. Ce sera le grand mérite du Sommet socioéconomique instigué par Lucien Bouchard, où le leadership affiché par Nancy Naemtan a permis à l'ÉS de recevoir ses lettres de noblesse en profitant de la mise de l'avant des fameuses politiques transversales. Sous cette impulsion, le gouvernement fédéral de Paul Martin n'a pu se permettre de faire bande à part. Comme le signale l'auteur, il semble que le premier ministre canadien, alors député de LaSalle-Émard dans le sud-ouest de Montréal, convaincu par N. Naemtan, a ouvert les goussets de la bourse pour investir dans l'ÉS québécoise. Un geste que s'empressera d'ignorer l'administration Harper obnubilée par un néolibéralisme imprégné d'idéologie évangéliste.

Dans une figure (no 7) Arsenault présente la place qu'a occupée l'ÉS dans les préoccupations des différents partis politiques de 1998 à 2014. Il précise que le Parti québécois, Québec solidaire et Option nationale par leur approche centre-gauche, ont toujours affiché le plus fort intérêt envers l'ÉS. Enfin, c'est le Groupe de travail sur l'économie sociale (GTES) qui a véritablement pavé la voie conduisant à la reconnaissance de l'ÉS dans le Québec de l'époque. Ce que reconnaît d'ailleurs l'auteur (p.77). Mais, il faut avouer comme il le souligne que c'était un « nouveau concept difficile à saisir ».

S'en suit le chapitre 3 *Les Centres de petite enfance*. C'est le fait d'armes de Pauline Marois, et ce dont le Québec s'enorgueillit le plus lorsque l'on indique à quoi servent nos impôts. L'auteur rend ici hommage à certains haut-fonctionnaires pour le travail accompli. L'un d'eux compte parmi les premiers étudiants à l'UQTR de 1969, monsieur Gilles Demers. Dans un contexte marqué par la contrainte de l'atteinte du déficit zéro, l'auteur présente avec adresse les démarches en vue de l'adoption d'une politique familiale progressiste. Quinze ans de règne du PLQ mettront à mal les réalisations de l'administration Landry. Hélas, pour l'auteur, la tendance est très claire : entre 2007 et 2013, dans le domaine des garderies, il s'est créé près de 70 000 places dans le secteur privé et seulement 20 900 dans le secteur de l'ÉS (p. 107). Conséquence d'une stratégie identifiée par Lucia Ferretti dans *L'Action nationale* comme faisant partie du démantèlement de la nation.

Le chapitre 4 *Les entreprises d'économie sociale en aide-domestique* ne s'avère pas d'une lecture aisée. Pourquoi? D'une part, il y a un grand nombre de sigles impossibles à éviter. Que l'on en juge avec la référence à un document que l'on doit à l'AREÉSADQ-CEÉSADQ-FCSDSQ, 2013 (p. 130). L'auteur voit dans le réseau des EÉSAD (services d'aide à domicile), les entreprises qui se rattachent le mieux à l'ÉS, alors que les CPE (centres de la petite enfance) pèchent souvent par l'absence d'une gérance autogérée qui les a caractérisés à leur début (p. 111). On a souvent dit que l'ÉS était avant tout l'affaire des femmes (à 80 % à une époque). Or, on peut lire ici que les EÉSAD sont composés à environ 90 % de femmes, lesquelles continuent comme au temps de la *Marche du Pain et des Roses* de 1995 à revendiquer de « vrais emplois », c'est-à-dire bien rémunérés et à temps plein. Or, non seulement la moitié des emplois sont à temps partiel, mais ils frôlent tous le salaire minimum (p. 125). Et comme pour les CPE, la gouvernance démocratique ne brillerait pas par son importance. On le sait, ce n'est pas facile de « travailler autrement ». Mais, l'auteur se fait rassurant dans la conclusion de ce chapitre : il estime que l'histoire des EÉSAD est globalement cohérente avec la théorie des ressources de pouvoir... On respire d'aise.

Avec le chapitre 5 *Le logement communautaire*, on obtient un bel exemple de ce qui se faisait bien avant que l'on parle d'ÉS. L'auteur ne pouvait manquer de faire part des Groupes de ressources techniques, les fameux GRT déjà en place durant les années 1970 en même temps que le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). Il s'agit d'entreprises d'ÉS visant à fournir de l'assistance technique aux promoteurs de projets immobiliers de type communautaire (p. 160). De nos jours, c'est le FRAPRU qui, à Montréal, fait surtout parler de lui en se portant à la défense et à la promotion du logement social en agissant comme un organisme de défense des droits. Si, aux dires de l'auteur, l'impact de ce dernier organisme est difficile à évaluer, avec le programme *Accèslogis*, on pourrait y voir une manifestation de l'État-providence québécois susceptible d'être associé à une politique centriste-progressiste. Encore une fois, Gabriel Arsenault « rassure » son lecteur en lui affirmant que le programme *Accèslogis* s'avère cohérent avec la théorie de ressources de pouvoir.

Enfin, le chapitre 6, intitulé *L'insertion à l'emploi*, nous plonge en pleine collaboration franco-québécoise. Les Québécois peuvent s'enorgueillir d'avoir fait traverser outre-mer l'expression « élever le degré d'employabilité ». Mais, ce sont les Français qui ont le mérite d'avoir été les pionniers avec leurs entreprises intermédiaires mises sur pied par des travailleurs sociaux à la fin des années 1970, avant qu'elles ne soient désignées comme étant des entreprises d'insertion destinées à des personnes au faible degré d'employabilité. Avec raison, l'auteur ne manque pas de rendre hommage à Patrice Rodriguez, ce sympathique créateur de *Boulot Vert* (fabrication de mobiliers pour garderies) situé à deux pas d'une école secondaire d'Hochelaga-Maisonneuve.

Il nous reste à suggérer à l'auteur de reprendre sa démarche méthodologique pour interroger, cette fois, des acteurs appartenant aux quatre secteurs d'activité ayant servi d'illustration à son ouvrage. Il serait souhaitable qu'il mette un peu de côté la théorie de politologue (IRP) et qu'il s'inspire des écrits sur les facteurs de succès et d'échecs des PME. Pour lui faciliter les choses, nous lui recommandons les dernières pages de l'opuscule *Économie sociale : le bilan québécois*¹. Avec le talent qu'on lui décèle, ce serait là un ouvrage fort attendu.

NOTES

1 Joyal, A. (1999). *Économie sociale. Le bilan québécois*. Montréal, L'Île de la Tortue.